



AGENDA

Dimanche 2 octobre

Salon du fait main
10H00 à 18H00 - Salle polyvalente
(Cantine scolaire)

Lundi 3 octobre

Randonnée à Sargé les le Mans
Départ 13H45 - Salle polyvalente
Ou 14H00 Sargé, Rue des Capucines
(Génération Mouvement)

Jeudi 6 octobre

Sortie à Yvré l'Evêque
Départ 8H30 - Sillé, Place de l'Ancienne Gare
Ou 9H00 - Yvré l'Evêque, Parking du Pont Romain
(Amitié en marche)

Mercredi 12 octobre

Concours de Belote
14H00 - Salle polyvalente
Réservé aux adhérents et sympathisants
L'interclub Pays des Brières et du Gesnois
(Génération Mouvement)

Lundi 17 octobre

Bowling
Départ 13H30 - Salle polyvalente
Ou 14H00 - 56 bd Cugnot au Mans
Renseignements au 06 29 66 70 00
(Génération Mouvement)

Samedi 22 octobre

Soirée Pot au Feu
avec l'orchestre « Nuit d'été »
20H30 - Salle polyvalente
Réservation auprès de :
Claude BESNIER au 02 43 27 59 81
Daniel GOUPIL au 02 43 27 96 94
(Comité des fêtes)

Lundis 10, 17, 24, 31 octobre

Randonnée à Sillé le Philippe
Départ 14H00 - Salle polyvalente
(Génération Mouvement)

Jeudis 13, 20, 27 octobre

Randonnées sur Sillé le Philippe et
communes limitrophes
Départ 9H00 - Place de l'Ancienne Gare
(Amitié en marche)

Tous les lundis

Yoga
20H00 à 21H15 - Salle polyvalente
Contact 02 43 27 95 49
(Familles Rurales)

(Suite au verso)

Prochaine messe à Sillé

Samedi 15 octobre à 18H30



Le Conseil municipal a décidé de faire évoluer la communication de la Commune.

Le magazine annuel, tel qu'il vous a été présenté lors de sa parution en juin 2015, va changer de périodicité et laisser place à une formule plus simple, plus souple et plus proche de l'actualité et de votre vie quotidienne.

L'objectif du Conseil est de se rapprocher des événements qui se sont passés à Sillé et, de ce fait, la périodicité annuelle du magazine ne s'est pas avérée pertinente. La parution, prévue en juin dernier, a donc été annulée et l'été a été propice aux réflexions de la Commission communication dont les propositions viennent d'être validées par le Conseil municipal du 28 septembre 2016.

Le magazine de 32 pages, édité l'an passé, va laisser place, **dès le 31 octobre prochain, à une nouvelle formule de 8 pages. 3 numéros par an seront publiés et diffusés en porte à porte, en même temps que la Lettre de Sillé.**

Les numéros, qui paraîtront **fin octobre, fin février et fin juin**, relateront les événements marquants qui sont intervenus durant les quatre mois précédents. A l'instar du magazine, ils commenteront les projets engagés pour la Commune, donneront la parole aux Associations, feront revivre les actualités qui ont marqué la vie de Sillé.

Ce « nouveau » magazine, intitulé « *Regards sur Sillé le Philippe* », sera entièrement réalisé par la Commission communication, seule l'impression sera externalisée. Cette nouvelle formule permet de diminuer le coût de réalisation.

La Lettre de Sillé, éditée mensuellement depuis juin 2014, est conservée et continuera d'être le relais de l'information du mois.

En résumé, trois fois par an, « Lettre de Sillé le Philippe » et « Regards sur Sillé le Philippe » seront distribués dans vos boîtes à lettres. Les autres numéros de la Lettre de Sillé, que beaucoup d'entre vous connaissent, continueront à être mis à disposition le dernier jour du mois dans les lieux habituels (commerces, mairie, agence postale, salle polyvalente, halle des sports, ancienne école et sur le site internet de la Commune). Nous espérons que sa distribution dans les boîtes à lettres trois fois dans l'année suscitera l'intérêt de nouveaux lecteurs.

Enfin, une réflexion globale sur l'avenir des sites internet des Communes a été engagée dans le cadre de la fusion des Communautés de Communes du Pays des Brières et du Gesnois et du Pays Bilurien.

L'équipe de la Commission communication



AVIS DE VACANCE DE POSTE

Agent technique 2^{ème} classe
A COMPTER DU 3 NOVEMBRE 2016

La commune recherche un agent technique pour assurer, notamment, les Temps d'Activités Périscolaires.

4 heures annualisées dont les Temps d'Activités Périscolaires 4 jours par semaine, de 16H à 16H30.

Contrat à durée déterminée de 1 an, renouvelable.

Pour plus d'informations, contacter le secrétariat de la mairie au 02 43 27 51 08

Combien Ça Coûte ?

A l'ordre de :

Consommation de gaz

(mairie, école, cantine, salle polyvalente, halle des sports)

€ TTC **21 722,80**

MAIRIE
Rue Neuve
72460 SILLE LE PHILIPPE

Année 2015



Retrouvez les prochains numéros
le dernier jour du mois
Commerces - Mairie - Agence postale
Salle polyvalente - Halle des sports
Ancienne école
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

AGENDA

Tous les jeudis

Cartes
14H00 - Petite salle polyvalente
(Génération Mouvement)

Gym enfants
18H00 à 19H00 - Salle polyvalente
Contact 02 43 27 95 49
(Familles Rurales)

Tous les vendredis
Entraînement pétanque
14H00 - Terrain de boules (selon météo)
(Génération Mouvement)

Gym senior Prévention santé
9H00 à 10H00 - Salle polyvalente
Contact 06 99 55 59 94
(Groupe associatif Siel Bleu)

RENCONTRES SPORTIVES

Dimanche 2 octobre
10H30 Sillé senior filles - SCM
(Club Sportif - Basket Club)

Samedi 15 octobre
11H à 17H Rencontres à Sillé
(Club Sportif - Basket Club)

Dimanche 16 octobre
10H30 Sillé senior filles - Le Mans JCM
(Club Sportif - Basket Club)


Le tri, un geste pour l'Avenir

RAMASSAGE

Ordures ménagères
et Sacs jaunes

12 et 26 octobre 2016

RAPPEL

Sortir les bacs et les sacs jaunes
la veille de la collecte.
Ramasser les bacs après la collecte.

DECHETERIES

Passage aux horaires d'hiver
à compter du 3 octobre 2016

Fermeture exceptionnelle de la
déchèterie de Saint Mars la Brière
les 4, 5 et 6 octobre 2016
pour travaux de mise en conformité

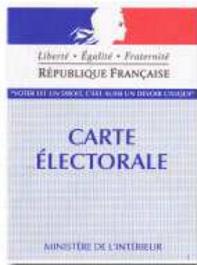


CENTRE DE LOISIRS - TORCE EN VALLEE

Pour les vacances de la Toussaint...
Le Centre de loisirs sera ouvert du jeudi 20 au
vendredi 28 octobre 2016.

Les inscriptions auront lieu les 28 et 29 septembre 2016 de 15h30 à 19h00, bureau de l'animation
au sein de l'école de Torcé en Vallée.

Rappel : le Centre de loisirs est ouvert le mercredi après-midi. Afin de permettre aux enfants
scolarisés sur Sillé le Philippe d'y participer, la commune de Torcé en Vallée, en concertation avec
notre commune, a mis en place un transfert des enfants à l'aide d'un véhicule et d'un animateur du
Centre de loisirs. Cette navette répond à la demande de parents qui en assurent le complet
financement. Pour plus de renseignements, veuillez contacter **Philippe PILLON (Directeur du
Centre de loisirs)** au 02 43 24 21 95 ou serviceanimation.torce.72@orange.fr.



« VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE »

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte
également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral.
Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leur droits civils et politiques et qui
ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de
résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent
prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par
celle-ci de leur inscription d'office.

Chaque électeur, devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit, doit
régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence.
A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Pour pouvoir voter à compter du 1er mars 2017, vous devez vous inscrire à la mairie, en vous munissant d'une
pièce d'identité française en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois,
avant le 1er janvier 2017.



DISPOSITIFS D'AIDE AUX PARTICULIERS POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE

Des conseils en amont de votre réflexion

Vous avez un projet de travaux concernant votre logement ?
Vous voulez faire des économies d'énergie ?
Vous souhaitez adapter votre logement à une perte
d'autonomie ?

Profitez de rendez-vous gratuits et venez rencontrer :

- Un énergéticien
- Un architecte
- Un conseiller sur les AIDES FINANCIÈRES

Plusieurs permanences existent sur le territoire :
Plus d'informations au 02 43 28 47 93

A noter : nos structures ont une mission de Service Public : nous ne faisons jamais de démarchage commercial.



NUMEROS UTILES

MAIRIE Secrétariat
Tél. 02 43 27 51 08
Fax 02 43 27 39 66
Permanence soir et week-end
Tél. 06 37 23 51 43
Mail : mairie-de-sille-le-philippe@wanadoo.fr
Site internet : www.sille-le-philippe.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Du lundi au vendredi : de 14H00 à 17H45
Le samedi : de 9H00 à 11H30

AGENCE POSTALE COMMUNALE Tél. 02 43 29 67 10
Mardi et Mercredi : de 9H00 à 11H45
Jeudi et Vendredi : de 14H30 à 17H15
Samedi : de 9H00 à 11H45

GRUPE SCOLAIRE RENE LANGLAIS Tél. 02 43 27 53 46
ACCUEIL PERISCOLAIRE Tél. 09 67 48 53 46
CANTINE SCOLAIRE Tél. 02 43 27 78 70

POMPIERS Appeler le 18 ou le 112
SAMU Composer le 15
GENDARMERIE pour toute urgence, jour et nuit
SAVIGNE-L'EVEQUE Tél. 02 43 27 50 11

CURE DE LA PAROISSE : Abbé Jean-Baptiste DAKPOGAN Tél. 02 43 27 50 62
Site internet : paroisse-de-savigne.over-blog.fr

EDF : Dépannage électricité 24H/24H - 7/7 Tél. 09 726 750 72
www.edf.fr

VEOLIA - EAU Tél. 0 811 902 902
NANTAISE DES EAUX SERVICES - Assainissement Tél. 0 969 323 529



INFIRMIERE : Gaëlle BUET - 50 ter rue Principale Tél. 06 51 92 05 66
Permanence Mardi et Jeudi : de 8H00 à 9H30 et autres horaires sur RDV